Analyses et études (Juin 2011)

J'ai repéré un certain nombre d'études et d'analyses qui m'ont semblé utiles pour enrichir l'approche de l'entrepreneuriat et de la création d'entreprise ; j'en ai extrait les éléments qui me semblaient essentiels et nouveaux, en retravaillant par exemple certains tableaux que j'ai voulus plus explicites ou en complétant l'analyse, et si besoin en formulant quelques commentaires. J'ai voulu aussi citer les chiffres qui servent de cadrage à ces thématiques *André LETOWSKI*

Dans ce document :

Création d'entreprise : auto-entrepreneuriat

- Les auto-entrepreneurs connaissent **une reprise dans tous les grands secteurs d'activité en mai**, au regard des 4 mois précédents (Source INSEE) Page 3
- **Les 2/3 des français connaissent bien ce qu'est l'auto-entrepreneuriat** et font confiance ; 1/3 envisagent de le devenir. Sondage « observatoire de l'auto-entrepreneur réalisé auprès des français par Opinion Way pour L'Union des auto-entrepreneurs et la Fondation Le Roch Les Mousquetaires », Page 3

Secteurs de création

- **Les créations NTIC et les créations innovantes** : quelques données en 2010 et leur évolution depuis 2001, à partir de l'exemple de la Lorraine (INSEE Lorraine et 3iLorraine), **de la difficulté de statistiques fiables** Page 4

Reprise d'entreprises

- La reprise d'entreprise en Ile-de-France : à noter des **données sur les cédants et repreneurs, ce qui est rare** (Crocis/CRCI Ile-de-France) Page 5

TPE

- Les TPE, **plus optimistes sur leur avenir**, sans que cela ait d'impact marquant sur l'emploi, avec toutefois une reprise des CDI (Sondage Fiducial vague 42) Page 6
- **Les TPE en société ont en moyenne une imposition sur les bénéfices de 37% contre 19% pour les grandes entreprises** (Note de la Direction du Trésor) Page 8

Accompagnement

- « L'accompagnement » à la création d'entreprises est **peu sollicité** par les nouveaux dirigeants des activités de service à l'automobile (Etude ISM) Page 8
- Les structures d'appui en Lorraine : **tentative rare de chiffrage des activités d'appui à la création d'entreprise** en 2010 (INSEE Lorraine et 3iLorraine). Page 9

Financement

- **Le crédit impôt-recherche concerne 3 820 TPE, 1/3 des bénéficiaires** (Note du ministère de l'enseignement et de la recherche) Page 10

Développement et croissance des entreprises, entrepreneuriat

- 26% des entrepreneurs se définissant comme **visionnaires et passionnés**, citent **l'accompagnement par des organismes de mentorat parmi les facteurs les plus importants de leur succès** (étude Ernst&Yung) Page 11

- **Une approche entrepreneuriale à partir de 3 salariés**, et de façon plus explicite à partir de 6 salariés dans le secteur des services à l'automobile (Etude Institut Supérieur des Métiers) Page 12
- **51% des entreprises pratiquant l'e-commerce ont vu leur chiffre d'affaires augmenter**, dont 14% une hausse supérieure à 25% (Baromètre PriceMinister, La Poste, Opinion Way) Page 15

Les secteurs d'activité

- Les activités et les emplois de **la croissance verte : 953 000 salariés, un chiffrement difficile** (Commissariat au développement durable) Page 16
- **Etat des lieux des taxis** en Ile-de-France Les Echos du 25 mai
  Et « problématique du taxi » selon Richard Darbéra CNRS, Latts Page 17

Les marchés des entreprises

- En 2010, **la consommation des ménages a progressé plus vite** (+1,3% en volume) **que leur pouvoir d'achat** (+0,8%) (Insee Première) Page 18

Les ressources humaines en entreprise

- **Les ruptures conventionnelles, davantage utilisées dans les petits établissements**, ont représenté en 2010 15% des fins de contrat de travail (Dares Analyse) Page 19
- **Pour 48% des salariés, la mondialisation est une bonne chose** ; à l'inverse seul 25% craignent une perte d'emploi (Enquête TNS SOFRES pour le Conseil d'orientation pour l'emploi) Page 19

Les jeunes

- **10 ans après leur sortie des études, 90% des jeunes ont un emploi stable** (89% en CDI) ; pendant ces 10 ans, ils ont en moyenne travaillé 8 années en continu (Enquête CEREQ 1998-2008) Page 20
- 8 régions (celles du **nord, de l'est et de l'Ile-de-France**) connaissent **une aggravation des taux de chômage et de jeunes très éloignés de l'emploi** (CEREQ) Page 24
- **40% des jeunes hommes de moins de 25 ans, nés de parents étrangers, sont sans emploi** ; il en est de même pour 30% des femmes (contre 19 et 19,5% pour les français) Infos migrations Page 24

Propos iconoclastes

- **Les diplômés d'université insuffisamment valorisés par les entreprises** : point de vue de François Mazon Page 25
- « Une myriade de petites initiatives avec en commun une finalité sociale, résultat **d'une formidable inventivité de la société civile** » ; le problème, c'est celui de la gouvernance quand ces entreprises grandissent : Claude Alphandéry page 25
- « Gênerez la confiance, **donnez du pouvoir et des moyens à vos salariés, laissez les prendre la responsabilité de leurs actes** »Vineet Nayar, PDG de société indienne Page 26

Les auto-entrepreneurs connaissent une reprise dans tous les grands secteurs d'activité en mai, au regard des 4 mois précédents Source INSEE, données brutes

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Indice auto-entrepreneur	100	106	121	103	108
Indice créateur non-auto entrepreneur	100	99	112	95	96
Tout créateur	100	102	116	99	102

Cette évolution favorable aux auto-entrepreneurs se retrouve dans tous les grands secteurs d'activité si l'on observe le % de non-auto entrepreneur dans l'ensemble des créations :

	Toutes activités	HCR	Construction	Commerce de détail	« Industrie »	Service aux entreprises	Service aux personnes
% en mai 2011	46,8	67,2	50	40,9	37,7	31,4	26,2
% moyen entre janvier et avril 2011	48,2	69,2	53,7	47,1	44,3	35,6	31,5

En rouge, au moins 10% de moins de créateur non auto-entrepreneur entre mai 2011 et janvier-avril 2011

A titre de comparaison, le % de créateurs non auto-entrepreneurs en 2010 était de 42,2, indiquant une nette hausse de cette population début 2011.

Rappelons toutefois qu'une forte minorité de nouveaux auto-entrepreneurs ne feront pas immédiatement de recettes, contrairement aux autres créateurs, et que les immatriculations recensées par l'INSEE ne sont que des demandes de création sous le régime de l'auto-entrepreneur.

Les 2/3 des français connaissent bien ce qu'est l'auto-entrepreneuriat et lui font confiance ; 1/3 envisagent de le devenir

Sondage « observatoire de l'auto-entrepreneur réalisé auprès des français, par Opinion Way pour L'Union des auto-entrepreneurs et la Fondation Le Roch Les Mousquetaires », auprès de 1035 français représentatifs de plus de 18 ans selon la méthode des quotas entre le 6 et le 8 avril, interrogés par internet.

63% disent bien connaitre ce régime et 25% en ont entendu parler (au total 88% contre 81% un an auparavant), aussi bien via les médias (47% beaucoup ou assez) que dans des discussions avec l'entourage (41%) ; **47% connaissent au moins un auto-entrepreneur** (60% chez les cadres contre 38% pour les ouvriers).

Trois idées fortes : c'est beaucoup plus simple que les autres statuts d'entrepris (85%), c'est une étape transitoire, le temps de tester une idée avant de développer une entreprise traditionnelle (83%) et c'est intéressant pour une activité à temps partiel (82%).

40% (en première citation) pensent que ce régime s'adresse à tout le monde et 31% à des chômeurs, peu à des étudiants voire des jeunes (10%) ou à des retraités (8%).

Les qualités principales sont le fait de se prendre en main (39% tout à fait), d'avoir de l'audace/ambition (29%) ; ce sont des personnes qui montrent le bon exemple (25%).

84% ont confiance pour acheter à un auto-entrepreneur, du fait de produit/prestation plutôt moins chers (29% et 58% au même niveau), du fait d'une qualité meilleure (16% et 71% identique), du fait des garanties et SAV (60% identique mais 24% moins intéressants contre 12% plus intéressants).

Ceci étant, 19% seulement ont acheté.

3% des personnes interrogées sont auto-entrepreneur (1% un an plus tôt), **3% s'y préparent, 30% aimeraient le devenir un jour** (35%, un an avant) ; 63% ne l'envisagent pas (60% un an avant).

Secteurs de création

Les créations NTIC et les créations innovantes : quelques données en 2010 et leur évolution depuis 2001, à partir de l'exemple de la Lorraine

Issues de « La création d'entreprise en Lorraine : tableau de bord 2010 », INSEE Lorraine et 3iLorraine. *Une étude inhabituelle de 70 pages sur la création d'entreprise, pour en approcher la réalité par activité, nature juridique, territoires et une évolution depuis 2000. Un long chapitre est consacré à l'action chiffrée des structures d'appui à la création ; j'y reviendrais dans un texte ad hoc.*

Les NTIC tout d'abord

En 2010, 872 créations d'entreprise dans les NTIC en Lorraine (5,3% de l'ensemble des créations de Lorraine, y compris les auto-entrepreneurs à comparer à 4,3% en France entière, Dom compris et 9,4% en Ile-de-France). Les créations dans les NTIC sont localisées (pour la Lorraine) dans les activités suivantes:

Secteurs d'activité	Nbre de créations dans les NTIC, auto-entrepreneurs compris en 2010	Répartition par secteur en 2010	Répartition par secteur en 2000
Information et communication	573	65,7	62,5
Services aux ménages	158	18,1	3,3
Industrie (Fbt téléphone, ordinateur, imprimerie…)	134	15,4	26,3
Commerces	7	0,8	7,5
Total création NTIC	872	100	100

Ce secteur a connu une très forte évolution entre 2001 et 2010, notamment en 2009 et 2010 du fait des auto-entrepreneurs ; celle-ci est à observer sur 4 périodes homogènes

Périodes	2002	2003-2004 Evolution annuelle forte	2005-2008 Evolution annuelle plus modeste	2009 dont auto-entrepreneur	2010
Lorraine					
Nbre ou Nbre moyen de création	207	261	315	946	872
Indice (base 100 en 2001)	100	126	152	457	421
France entière					
Nbre ou Nbre moyen de création	10 845	13 577	14 875	37 334	36 741
Indice (base 100 en 2001)	100	125	137	344	339

Les créations dans les secteurs technologiquement innovants

4 activités les constituent (*même si ce choix de définition ne recoupe pas habituellement de que l'on appelle innovation*): la programmation informatique (208 en Lorraine), la réparation d'ordinateur (154), les autres activités informatiques (101) et le conseil en systèmes et logiciels informatiques (87). Ces créations en Lorraine sont 5,8% des créations 2010 (5,9% en France entière et 9,1% en Ile-de-France). Leur évolution est du même ordre que les NTIC :

Périodes	2002	2003-2004 Evolution annuelle forte	2005-2008 Evolution annuelle plus modeste	2009 dont auto-entrepreneur	2010
Lorraine					
Nbre ou Nbre moyen de création	172	237	298	887	819
Indice (base 100 en 2001)	100	138	173	516	476
France entière					
Nbre ou Nbre moyen de création	9 999	12 695	14 875	37 334	36 747

Indice (base 100 en 2001)	100	127	149	373	367

Une approche statistique encore bien insuffisante du fait des définitions utilisées pour cerner les NTIC et les secteurs technologiquement innovants et de l'introduction des auto-entrepreneurs.

Reprise d'entreprises

La reprise en Ile-de-France : les écarts entre les souhaits des repreneurs et ce qu'offrent les cédants

Crocis (CRCI Ile-de-France, transmission d'entreprises en Ile-de-France N° 4 « panorama 2011 de la cession d'entreprises en Ile-de-France »)

Selon une estimation faite à partir du fichier consulaire de la CCIP et limitée à ses ressortissants parmi lesquels les artisans en double immatriculation, 204 000 dirigeants d'entreprises de moins de 50 salariés ont 55 ans et plus (1/3 des chefs d'entreprise), ce qui conduit trop vite les analystes à conclure que ce sont autant d'entreprises à reprendre.

Un point sur les entreprises dont le dirigeant a 55 ans et plus

62% appartiennent aux secteurs des services, 25% au commerce, 8% à la construction et 5% à l'industrie. Le poids des plus de 55 ans varie selon les secteurs d'activité : 37% dans l'industrie, 35 dans le commerce, 34 dans les services et 24 dans la construction. La moitié sont situées à Paris, où les plus de 55 ans sont un peu plus nombreux (36% contre 33% en Hauts-de-Seine et 28% en Seine-Saint-Denis), suivant en cela les âges de la population toute entière (26% à Paris, 24% en Hauts-de-Seine, 21% en Seine-Saint-Denis).

40% de ces entreprises ont des salariés, ce qui conduirait à une disparition annuelle de 55 000 emplois salariés si toutes ces entreprises disparaissaient. Ceci étant 60% n'ont pas de salarié, 28% de 1 à 5 salariés et seulement 13% plus de 5 salariés :

	Industrie	Construction	Commerce	Services	Ensemble
Pas de salarié	47	48	56	65	60
De 1 à 5 salariés	29	37	31	25	28
6 à 10 salariés	9	8	6	5	6
De 11 à 49 salariés	15	7	6	5	7
Total	100	100	100	100	100

Le nombre de dirigeant de plus de 55 ans augmente avec la taille de l'entreprise (32% pour les sans salarié, 36% pour les 1 à 19 salariés, 40% pour les plus de 20 salariés) ; ceci est notamment marquant dans l'industrie (33% sans salarié et 50% pour les 20 à 49 salariés).

Mais le plus intéressant de la lettre se situe dans les données recueillies dans «Passer le relais », l'action conduite par les CCI de la région pour accompagner cédants et repreneurs (24 conseillers spécialisés, 2 500 repreneurs accompagnés, 140 cessions accompagnées, une bourse de 500 annonces d'entreprise à vendre et une base de 1 200 cédants) ; les données chiffrées produites ici s'appuie sur 1 368 cédants et 1 138 repreneurs, impliqués dans cette action, ces deux dernières années. **Les écarts entre les souhaits des repreneurs sont particulièrement intéressants** :

-Les repreneurs recherchent davantage d'entreprises de service et nettement moins de commerce, alors que les entreprises à céder y sont plus nombreuses:

Activités	Commerce	Services	Industrie	Construction
des entreprises à céder	41	40	17	2
Souhaitées par les repreneurs	29	50	14	7

-Les repreneurs recherchent d'abord des entreprises avec salarié, et ce dans toutes les tranches de taille, ce que n'offre que pour partie le marché ; 78% des entreprises à céder ont 5 salariés au plus, dont 36% aucun salarié, alors que 42% des repreneurs seulement se positionnent dans ce créneau :

Effectif salarié	0 salarié	1 à 5 salariés	6 à 10 salariés	11à 20 salariés	21 à 49 salariés
des entreprises à céder	36	42	14	6	2
Souhaitées par les repreneurs	13	29	20	19	19

Noter que les dirigeants sans salarié qui se proposent de céder ne sont que 36% alors qu'ils sont 60% des dirigeants de plus de 55 ans.

- 42% des repreneurs recherchent un chiffre d'affaires compris entre 150 000€ et 599 000€ alors que les cédants sont 35% à proposer ce chiffre ; par contre 38% des cédants ont réalisé un chiffre inférieur à 150 000€, alors que les repreneurs sont moins nombreux à rechercher cette tranche de chiffre d'affaires (31%) :

Chiffre d'affaires	Moins de 150K€	De 150 à 299K€	De 300 à 599K€	De 600K€ à 1mil€	De 1,1 à 2,9 mil€	3 mil € et plus
des entreprises à céder	38	18	17	10	10	7
Souhaité par les repreneurs	31	23	19	12	12	2

L'étude ne précise toutefois pas les chiffres d'affaires par activité, alors que ce critère est déterminant.

-La moitié des repreneurs disposent au plus de 100 000€ de fonds propres et 40% entre 100 000 et 500 000€, fonds qu'ils compléteront par l'emprunt bancaire, alors que les cédants sont 46% à vouloir vendre pour un montant inférieur à 100 000€ et 39% pour un prix compris entre 100 000 et 500 000€.

	Moins de 50K€	De 50 à 100K€	De 100 à 200K€	De 200 à 500K€	De 500K€ à 1mil€	Plus de 1 mil€
Prix de vente souhaité par les cédants	27	19	18	21	8	7
Fonds propres des repreneurs	34	17	15	25	6	3

Dernier écart, les profils des candidats à la cession et à la reprise :
-Les cédants ont en moyenne 58 ans et cèdent pour partir en retraite pour 62% d'entre eux. Toutefois, une partie des cédants ont entre 35 et 45 ans *(l'analyse n'en cite pas par l'importance)* ; la cession est pour eux l'occasion de réaliser un patrimoine pour se consacrer à d'autres projets ; ils appartiennent surtout aux secteurs du commerce et des services et ont en moyenne 7 ans d'ancienneté (contre 17 pour les plus de 55 ans).
-Les repreneurs : 90% disent avoir une expérience de dirigeant d'entreprise (dont 29% de reprise d'une entreprise) ; 57% ont un niveau bac+5 ; 35% ont entre 35 et 45 ans et 35% entre 45 et 55 ans. 17% envisagent de reprendre avec un ou des associés.

Au regard de l'ensemble de ces données, le financement de la reprise ne parait pas poser problème, alors que les souhaits des repreneurs en matière de type d'entreprise à reprendre posent davantage question ; les souhaits des repreneurs sont aussi quelque peu irréalistes (chiffre d'affaires et effectif plutôt élevés, alors qu'ils ont très demandeurs de reprises de services, qui sont à l'inverse des souhaits).

TPE **Les TPE, plus optimistes sur leur avenir, sans que cela ait d'impact marquant sur l'emploi (avec toutefois une reprise des CDI) Sondage Fiducial vague 42**

L'optimisme reprend place, tant en ce qui concerne le climat des affaires, que celui au sein de la branche d'activité ou des recettes escomptées à trois mois, et ce après une année 2010 pessimiste :

	2009	2010				2011	
Optimiste en ce qui concerne	4éme trimestre	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Le climat des affaires	38	41	31	27	31	29	36
Le secteur d'activité de la TPE	60	58	56	55	55	52	57
Les recettes des 3 mois à venir :							
En hausse	18	23	18	11	17	21	23
Stables	52	49	53	54	61	58	56
En baisse	30	27	28	33	21	20	21
Amélioration de la trésorerie pour les 3 prochains mois	16	14	13	11	13	14	18

L'emploi progresse peu, mais on constate **une embellie en ce qui concerne les embauches en CDI :**

	2009	2010				2011	
% d'entreprises ayant …	4éme trimestre	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Embauches réalisées au cours des 3 derniers mois	11	7	9	14	11	11	
Embauches envisagées au cours des 3 prochains mois	9	8	10	10	6	9	10
% Création nette réalisée	0	-1	2	0,5	4	0	
% embauche en CDI	43	48	33	28	37	54	
% embauche en CDD/intérim	48	47	58	51	47	45	

Les prévisions faites à 3 mois par les dirigeants sont assez proches des perspectives formulées, avec toutefois toujours plus de remplacement de poste en réalité, alors qu'en prévision les dirigeants pensent davantage création de poste :

En % des entreprises	Embauche	Dont création de poste	Dont remplacement de poste	Suppression de poste
Réalisations 1er trimestre 2011	11	5	6	5
Prévisions 2éme trimestre 2011	10	6,5	3,5	6

Les suppressions de poste se traduisent d'abord par des ruptures conventionnelles négociées à l'amiable (41%, en hausse), la démission du salarié (33%) et le licenciement par l'employeur (30%).

Le sondage s'intéressait aussi dans cette vague à **l'opinion des TPE sur la fiscalité** ; parmi les nombreuses questions posées, je retiens que 93% souhaitent que soit engagée une réforme de la fiscalité ; celle-ci devrait d'abord porter sur :
-Un rééquilibrage entre la fiscalité des particuliers et la fiscalité des entreprises (40% du total des citations)
- Une simplification du formalisme fiscal (40%)
- Un rééquilibrage entre la fiscalité du patrimoine et la fiscalité du travail (38%)
- Une baisse significative des impôts (32%)
- Une suppression des niches fiscales sur l'impôt sur le revenu (28%)
- Une clarification entre la fiscalité décidée par l'Etat et la fiscalité décidée par les collectivités territoriales (20%)

L'opinion exprimée face à 4 mesures citées dans le sondage est la suivante :
-Avoir un taux d'impôt sur les sociétés plus faible sur les résultats réinvestis dans l'entreprise que sur les résultats distribués sous forme de dividendes, 87% dont 35% très favorables
- Prévoir une taxation minimale des profits des grandes entreprises internationales 81% dont 38% très favorables
- Supprimer l'exonération de cotisations sociales des heures supplémentaires 62%, dont 26% très favorables
- Supprimer les exonérations de plus-values (aux entreprises non soumises à l'impôt sur les sociétés), 47%, dont 13% très favorables

En cas de diminution des cotisations sociales patronales, 46% envisagent de les intégrer partiellement dans le prix de vente et 12% en totalité ; par ailleurs 31% intégreraient totalement cette baisse dans les salaires et 63% partiellement.

Les TPE en société ont en moyenne une imposition sur les bénéfices de 37% contre 19% pour les grandes entreprises

(Note de la Direction du Trésor N° 88 « Le taux de taxation implicite des bénéfices en France »)

Le taux implicite est un ratio (recettes d'impôts sur les sociétés perçues par l'Etat/excédent net d'exploitation) ; ce taux est plus pertinent que le taux d'imposition légal sur les sociétés (33,3% + la contribution sociale sur les bénéfices pour les grandes entreprises) qui ne prend pas en compte les nombreuses déductions légales. Le taux implicite moyen de 2 007 est de 27,5% ; il est par tranche de taille de :

Taille des entreprises	Moins de 10 salariés	10 à 249 salariés	250 à 5 000 salariés	5 000 salariés et plus	Entreprises du CAC 40
Taux implicite	37	39	28	19	¼ seraient exonérées *

*selon le journal du dimanche

Ces décalages proviendraient notamment du fait que les TPE et PME disparaissent plus rapidement que les grandes entreprises, ne pouvant faire jouer les mécanismes de report des déficits sur les bénéfices futurs. Globalement par ailleurs, ce taux est plus élevé dans les services (31%) que dans la production manufacturée (25%).

Types d écart au taux « normal » de 34,4%	Micro	PME	ETI	GE	Production	Services
Règles d'assiette et de taux	**-7,2**	**-2,3**	**-9,3**	**-12,2**	**-10,3**	**-7,0**
Dont déductibilité des intérêts	-2,7	-3,7	-8,8	-13,9	-9,3	-10,0
Dont taux réduit PME	-11,5	-2,0			-0,5	-1,7
Dont Imposition forfaitaire annuelle	+3,1	+2,7	+0,8	+0,3	+0,9	+1,5
Autres facteurs	+3,9	+0,7	-1,3	+1,4	-1,4	+3,2
Démographie	**+10,2**	**+7,4**	**+2,9**	**-3,6**	**+0,9**	**+3,2**
Dont part des entreprises déficitaires	+14,9	+10,4	+5,6	+3,8	+4,2	+8,5
Dont reports	-4,7	-3,0	-2,7	-7,4	-3,3	-5,3
Taux implicite	**37,4**	**39,5**	**28,0**	**18,6**	**25,0**	**30,6**

Appui, Accompagnement

« L'accompagnement » à la création d'entreprises est peu sollicité par les nouveaux dirigeants des activités de service à l'automobile

(Etude Institut Supérieur des Métiers, « les nouveaux entrepreneurs des métiers de la distribution et des services de l'automobile » avril 2011)

De cette étude très riche autour des créateurs et repreneurs des activités de réparation automobile, poids lourds, motocycles, et de contrôle technique…, je ne tirerais que deux thèmes, le premier relatif à l'accompagnement des nouveaux dirigeants (selon leur opinion), et le second autour de la taille des entreprises (texte dans le chapitre consacré au développement des entreprises) ; j'ai par ailleurs rédigé une note de synthèse de cette étude, qui est disponible.

Avant ou au moment de la création/reprise

- 40% ont fait appel à leur entourage familial (notamment les moins de 5 salariés) et quelque soit l'activité exercée, que l'on soit en création ou en reprise (36% des nouveaux dirigeants), et seulement **9% à des structures spécialisées (Chambres consulaires…), 8% à des professionnels marchands (expert-comptable**, mais aussi fournisseurs…), et 12% à l'ancien cédant ou des collègues. *Rappelons qu'il s'agit de l'opinion des dirigeants ; plusieurs enquêtes nous ont par ailleurs montré qu'ils ont*

tendance à beaucoup minimiser les appuis reçus et oublient de les citer ; ceci étant le recours à l'appui (et pas nécessairement à un accompagnement long et appliqué) semble s'avérer plutôt rare.

- Le premier contact avec la Chambre de Métiers a souvent été pris à l'occasion du stage obligatoire de gestion ; 1/3 en a été exempté ; pour les participants à ces stages, les 2/3 ont été satisfaits (surtout les dirigeants des plus petites entreprises) ; 1/3 se sont dits insatisfaits, plus habituellement les dirigeants d'entreprise de plus de 5 salariés (d'une part 51% de ce sous-groupe ont été exemptés du stage, d'autre part 70% de ceux qui l'ont suivi ont été insatisfaits).

- En ce qui concerne les reprises, 68% ont été reprises par des personnes extérieures à l'entreprise, 20% par des salariés et 16% par un membre de la famille. **La recherche du repreneur s'est faite essentiellement par les réseaux personnels du dirigeant ou par sa propre prospection,** peu par petites annonces et encore moins par le biais des chambres consulaires (5%). Par ailleurs les repreneurs ont peu mobilisé les réseaux d'appui : 13% ont fait appel aux Chambres de Métiers. Noter que 57% seulement ont fait un diagnostic technique de l'équipement et des locaux (18% ont alors eu recours à un spécialiste et 12% au cédant !) ; les 2/3 des repreneurs ont procédé à une évaluation financière, assurée à 75% par l'expert-comptable.

Au moment de l'enquête, ces nouveaux dirigeants ne vont guère plus vers l'accompagnement, la formation et le conseil

Tout d'abord **le contexte 3 ans après** :

- Les revenus en fin de première année étaient inférieurs aux revenus antérieurs pour 54%, les mêmes pour 23%, supérieurs pour 23% ; 3 ans après, la situation s'est quelque peu améliorée : les **revenus sont inférieurs pour 40%,** les mêmes pour 28% et supérieurs pour 28%.

- 72% déclarent qu'ils referaient la même chose (créer ou reprendre), 11% qu'ils ne le referaient pas et 17% qu'ils le referaient autrement (essentiellement les plus de 5 salariés, 40%, *ceux qui auraient le plus appris de ces premières années ?*). En reprise, 69% des sans salarié sont satisfaits d'avoir repris contre 95% pour les créations de 1 à 5 salariés et 100% pour les plus de 5 salariés.

- Les indicateurs de gestion utilisés sont le suivi du chiffre d'affaires (64%), celui des marges/résultat (46%), de la trésorerie (42%) et du nombre de clients (30%)

- Les axes prioritaires d'action à 3 ans pour les plus petites entreprises sont d'augmenter le nombre de clients et d'augmenter leurs revenus ; ils sont pour les plus grandes de développer (nouveau local, embauche) et dans le même temps de monter en puissance (développer la clientèle, diversifier l'activité, trouver du personnel)

La question leur a été posée du besoin d'accompagnement à ce moment précis : 61% n'expriment aucun besoin. Dans une liste fournie de thématiques pour un conseil/formation, 3 thèmes sont évoqués plus fréquemment : l'évolution technologique et les nouveaux produits (22%), la gestion financière (12%) et le développement commercial (11%).

Les structures d'appui en Lorraine : résultats 2010

Issues de « La création d'entreprise en Lorraine : tableau de bord 2010 », INSEE Lorraine et 3iLorraine. Le point sur les actions conduites par l'ensemble des acteurs

Les actions conduites par les chambres consulaires :

	Créations en CCI	Reprises en CCI	Créations en CMA	Reprises en CMA
Nbre d'immatriculations 2010	4 763 dont 30% d'auto-entrepreneurs et 29% des créateurs Lorraine	Non connu	4 392 dont 26,5% des créateurs Lorraine	Non connu
Nbre de sites	15	15	14	
Avccueil/information/orientation	11 534		6 257	
Réunion collective	178 réunions, 4 447 participants (moy de 25)	258 cédants et 294 repreneurs		

RdV individuels	2 868	345 cédants 328 repreneurs	3 955	
Accompagnement à la création	2 314 dont 40% ont crée		1 748 (en moy 2,6hres)	
Mise en relation cédant-repreneur		308		
Suivi post création (max 18 mois)	785		758 (moy de 4,6hre)	
Formation obligatoire	5 jours pour entreprendre, 239 participants		SPI, 1 476 (moy de 34,4hres)	
Formation complémentaire			205 (moy de14,8hres)	

Les actions conduites par Alexis (ex Boutique de gestion crée en 1982, avec à ce jour 35 salariés et 11 lieux de permanence) : 1 906 projets de création et de reprise accueillis, 1 259 accompagnés et 391 projets concrétisés, dont 12% en reprise ; ces derniers concernent surtout le commerce/HCR/transports (41% contre 27% au regard de l'ensemble des créateurs), les services aux particuliers (29%, contre en moyenne 25%), les services aux entreprises (15% contre 17%) et la construction (11% contre 19%). 248 entreprises ont été suivies après la création ou la reprise.

Le financement

- **L'ADIE** : 770 personnes accueillies en 2010 (moyenne 2005-2010 de 925) et 141 crédits décaissés (en moyenne 2005-2010, 196), avec un maximum de 6 000€ et un prêt moyen de 2 854€, auxquels il faut ajouter 11 prêts d'honneur (montant moyen de 1 760€) et 14 prêts NACRE (montant moyen de 1 535€) ; le taux de remboursement est de 93%. 45 bénéficiaires ont reçu une prime de 1 500€ du Conseil Régional et 7 une prime de 1 000€ du département de Meurthe-et-Moselle ; l'ADIE a accompagné en amont et post création 289 personnes.

Les bénéficiaires de l'ADIE sont à 59% des bénéficiaires de minima sociaux (dont le RSA) ; la moitié a par ailleurs le niveau CAP/BEP, mais 22% n'ont que les savoirs de base (lire, écrire, compter), et 21% le niveau bac et au-delà. 13% appartiennent à des quartiers sensibles et 5% aux gens du voyage ; 35% sont des femmes. 56% crée dans le commerce et les HCR, 25% dans les services aux particuliers et 17% dans l'artisanat.

- **Les Plates-formes d'initiative locales (PFIL)** : au nombre de 13, celles-ci ont proposés des prêts d'honneur à 682 créateurs ou repreneurs (dont 318 prêts NACRE, 27 FGIF), pour un montant total de 5 millions d'€ (prêt de 1 500 à 30 000€); un chiffre de bénéficiaires en hausse au regard de la moyenne 2005-2010 (565) ; les repreneurs y sont en 2010, 29%.

1 511 emplois ont été créés. 56% des créations/reprises relèvent du commerce/HCR/transports, 27% des services, 14% de la construction.

64% sont des demandeurs d'emploi ou de minima sociaux ; 44% sont des femmes.

- **Réseau Entreprendre :** 105 sollicitations en 2010(en moyenne entre 2005 et 2010, 86), 59 projets mis à l'étude (en moyenne 39), et 12 projets validés (en moyenne 15). Depuis 2002, 76 créations/reprises ont été soutenu, permettant la création nette de 578 emplois et la sauvegarde de 346 autres, pour un montant de prêts de 1,896 million d'€ (le prêt peut d'honneur allant de 15 000 à 50 000€).

Les chefs d'entreprise, moteurs de l'association, ont effectué 1 450hres d'accompagnement, et versés 185 000€ de cotisation qui couvrent 80% des coûts de fonctionnement de l'association. Les ¾ des bénéficiaires, à l'issue du remboursement de leur prêt ont adhéré à l'association.

- Lorraine Active : cette antenne de France Active, spécialisée dans l'économie sociale et solidaire, mais aussi dans le champ des TPE, propose une garantie sur prêt ; 128 dossiers ont été expertisés en 2010 et 79 ont reçu un avis favorable ; 46% ont bénéficié d'une garantie au titre de personne sans emploi, 30 en tant que femme et 52 dans le cadre d'un prêt NACRE, pour un montant total de 1,5million€.

- **OSEO :** 1 413 prêts ont été garantis en 2010 pour un montant de 91 millions d'€ (64 200€ par projet), dont 536 au titre de la création d'entreprise (en hausse de 87% par rapport à 2008); par ailleurs 629 (en baisse de 37% par rapport à 2008) ont bénéficié d'un Prêt Création d'Entreprise (compris entre 2 000 et 7 000€), pour un montant global de 3,5 millions d'€ (montant moyen de 5 561€).
47% des financements ont concerné le commerce/HCR/transports, 23% l'industrie, 21% les services et 9% la construction.
-Le Conseil Régional : 373 projets de création ont été aidés, devant permettre la création de 657 emplois pour un montant de 1,5 million d'€ au regard de 11,6 millions d'€ d'investissement; 44% sont des entreprises individuelles ; 35% relèvent de la construction.
90 reprises (en chute de 30% par rapport à 2009) ont été aidées pour maintenir 591 emplois, avec un montant de 1,8 million d'€, au regard de 27,4 millions d'€ d'investissement. 58% des entreprises appartiennent au commerce. 78% ont moins de 10 salariés.

Financement

Le crédit impôt-recherche, la première source de financement des dépenses de R&D des entreprises Note du ministère de l'enseignement et de la recherche « Le crédit d'impôt recherche en 2009 : poursuite de la dynamique de diffusion »

16 000 déclarants et 11 600 bénéficiaires en 2009, en forte évolution depuis 2 004 **:**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nbre de déclarant	6 369	7 400	8 071	9 839	13 361	15 749
Nbre de bénéficiaire	4 094	4 435	5 961	7 018	9 920	11 625

Les entreprises de moins de 250 salariés sont 86% des bénéficiaires et représentent 24,5% des dépenses déclarées ; elles ont perçues 30% des aides affectées (1,4Md€ pour ces entreprises).
35,5% des bénéficiaires sont en Ile-de-France ; leurs dépenses en R&D représentent 61% des dépenses R&D de l'ensemble des bénéficiaires et 67% des aides perçues.
La décomposition des dépenses de R&D : les dépenses de personnel, chercheurs et techniciens sont 45,8% des dépenses de R&D déclarées, auxquelles s'ajoutent les frais de fonctionnement (34,4%), et celles relatives à la recherche externalisée (9,5%) et 2,3% de dépenses relatives aux brevets. 781 ont embauché de jeunes docteurs (en hausse de 78% au regard de 2007), et 2 219 ont confié des travaux de R&D à des institutions publiques de recherche (en hausse de 61%au regard de 2007).

Parmi ces bénéficiaires, **les moins de 10 salariés** (entreprises indépendantes ou en groupe de moins de 10 salariés) **sont 3 820 bénéficiaires** :

	Entreprises bénéficiaires		Dépenses déclarées		Aides reçues	
Effectif	nbre	%	Montant en mil€	%	Montant en mil€	%
Moins de 10	3 820	32,9	627	3,7	247	5,2
10 à 50	4 002	34,4	1 590	7,7	550	11,6
50 à 249	2 160	18,6	1 948	7,3	610	12,9
sous-total	9 982	85,9	4 165	18,3	1 407	29,8
250 et au-delà	1 209	10,4	12 500	80	3 207	67,8
Total	11 625	100	16 972	100	4 726	100

Les moins de 10 salariés sont ainsi 33% des bénéficiaires, 3,7% des dépenses de R&D (hors subventions) et 5,2 % des aides. Parmi ces entreprises, 58% appartiennent aux services, principalement le conseil et l'assistance informatique (43% des services), les services d'ingénierie (informatique, études techniques, architecture avec 27%) et R&D (12%) **;** à ces 58% de services, ajoutons 27% d'activités industrielles très diversifiées, mais nombre de ces TPE industrielles sont de fait des services dans le secteur industriel dans lequel elles sont immatriculées, ce qui de fait

augmente de façon conséquente l'importance des services ; enfin 8% sont la fait de commerce (notamment des structures étrangères vendant des services)et 0,6% des activités de BTP.

2 314 sont en 2009 de nouveaux déclarants, dont 1 135 de moins de 10 salariés (49% des nouveaux déclarants), et 751 pour les 10 à 50 salariés.

Développement et croissance des entreprises

26% des entrepreneurs se définissant comme visionnaires et passionnés, citent l'accompagnement par des organismes de mentorat parmi les facteurs les plus importants de leur succès Etude Ernst&Yung, « Decoding the DNA of the entrepreneur": un sondage auprès de 685 créateurs d'entreprise de 50 pays différents, complété par des interviewes avec les lauréats du prix de l'entrepreneur de l'année.

Aucune précision n'est fournie sur la constitution de l'échantillon, sans doute des clients ou des prospects de Ernst&Yung ; d'où la grande prudence dans l'utilisation des résultats quant à leur représentativité de l'ensemble des créateurs d'entreprise aux profils si diversifiés. Son intérêt est de mettre en lumière ce qu'est l'essence de l'entrepreneuriat.

Dans ce sondage, 55% des dirigeants interrogés avaient crée pour la première fois alors qu'ils avaient moins de 30 ans (15% dans l'enquête SINE) ; 42% ont toujours été entrepreneur.

Les clés de succès pour ces entrepreneurs sont en premier lieu leur expérience professionnelle préalable (33%), une formation dans l'enseignement supérieur (30%), le bénéfice de mentor (26%), la famille (21%), les associés (16%). Plus de la moitié ont crée au moins deux entreprises.

L'étude repère **3 types de créateur** :

- ceux qui créent et vendent pour créer à nouveau (63% ont gardé des parts dans les entreprises qu'ils ont crée dont 45% dans toutes les entreprise qu'ils ont crée)
- Ceux qui sont incapables ou ne veulent pas renoncer à les contrôler ; certaines échouent ou cessent de se développer après un sursaut de croissance au démarrage.
- Ceux qui continuent à se développer

Les défis les plus importants pour 60% des répondants se localisent dans la recherche de fonds (33%), la difficulté à attirer et recruter des personnes compétentes et partageant les valeurs de l'entreprise (19%) et le savoir faire pour développer l'entreprise (19%).

Les valeurs mises en avant par l'ensemble des créateurs interrogés sont :

- La saisie d'opportunité (les niches de marché), là ou le commun des mortels ne voie que disfonctionnement et chaos
- L'acceptation du risque et la possibilité d'échouer
-La volonté d'indépendance et celle de garder le contrôle de leur projet, de passer à l'acte avec courage, avec le sens de l'urgence, sur des temps longs.

Les qualités jugées les plus importantes pour réussir sont la vision que l'on sait faire partager (76%), la passion (73%), la capacité de diriger le projet (64%), l'honnêteté (53%), l'innovation et l'attitude non conformiste (40%), la prise de risque (46%), la capacité de rebondir et la flexibilité (42%), moins la fidélité (14%), la recherche vigoureuse de la qualité (18%)…**en fait la capacité de construire un écosystème qui conjugue la finance, les ressources humaines (un travail d'équipe confiant et performant), le partenariat, le savoir-faire, inventant avec passion ce en quoi ils croient)**.

Une approche entrepreneuriale à partir de 3 salariés, et de façon plus explicite à partir de 6 salariés dans le secteur des services à l'automobile (Etude Institut Supérieur des Métiers,

« les nouveaux entrepreneurs des métiers de la distribution et des services de l'automobile » avril 2011)

42% se définissent comme artisan, une définition qui change selon la taille de l'entreprise ; la perception que l'on est artisan concerne les moins de 2 salariés et celle de **chef d'entreprise, les 3 salariés et plus** (**52% pour les plus de 5 salariés) :**

	Pas de salarié	1 ou 2 salariés	3 à 5 salariés	Plus de 5 salariés	Ensemble
Artisan	47	45	30	8	42
Chef d'entreprise	13	15	36	52	20
Indépendant	20	8	6	10	13
Commerçant	10	22	16	12	15
Tout à la fois	5	6	3	10	5

L'étude fait état de 3 types différents de dirigeant : Les managers/investisseurs, à la tête d'entreprise de plus de 3 salariés, aux investissements conséquents. Les plus petites tailles se retrouvent dans les deux autres profils identifiés : d'une part, **les indépendants** (40% des immatriculations) ; ils travaillent seuls et s'installent avec peu de moyens, souvent à leur domicile et sont à l'écart des réseaux institutionnels et d'autre part **les « artisans traditionnels »** (1/3 des immatriculations)

Les 3 salariés et plus ont beaucoup plus souvent passé des accords commerciaux dans le cadre de franchise, d'agrément ou d'accords avec des compagnies et mutuelles d'assurance ; ils perçoivent ces accords comme offrant plus d'avantages (notoriété, visibilité auprès de la clientèle, gage de qualité…) que d'inconvénients (investissements lourds dans les logiciels de la marque, signalétique, respect des quotas de vente ou d'achats …).

	Pas de salarié	1 ou 2 salariés	3 à 5 salariés	Plus de 5 salariés
Agent de marque, réparateur agrée constructeur	15	28	41	45
Réseau de franchise	8	13	29	23
Accord avec des cies d'assurances ou des mutuelles	5	14	37	32

Les 3 salariés et plus conduisent davantage d'actions commerciales (notamment dans le cadre de foires et salons, dans l'embauche de commercial) ; **Ils diversifient davantage leur activité,** en conjuguant notamment réparation et ventes (76% pour les plus de 5 salariés contre 54% pour les non salarié) :

	Plus de 5 salariés	3 à 5 salariés	1 à 2 salariés	Pas de salarié
Encarts publicitaires	78	66	54	51
Espace/attente client	60	69	55	28
Participation à des salons	56	13	22	10
Site internet	30	31	54	27
Espace vente	34	35	22	10
Embauche de commercial	23	15	4	2
Certification/label	23	13	12	4

Les revenus dégagés sont plutôt plus favorables que ceux des plus petites tailles ; il est vrai aussi que 62% des installations avec plus de 5 salariés sont le fait de reprise contre pour les 1 à 5 salariés (entre 48 et 51%), alors que les sans salariés affichent 17%. 69% des 5 salariés et plus déclarent des revenus au moins égaux à ceux qu'ils avaient précédemment.

Revenus dégagés	Plus de 5 salariés	3 à 5 salariés	1 à 2 salariés	Pas de salarié
Supérieurs	28	34	25	15
Les mêmes	41	24	24	18
Sous-total	69	58	49	33
Inférieurs	31	41	48	64

Si 72% en moyenne déclarent qu'ils referaient la même chose (créer ou reprendre) s'il fallait recommencer, seulement 11%% ne le referaient pas ; ceux qui ont le plus tirés de leçon de ces premières années paraissent être les plus de 5 salariés qui sont 40% à déclarer qu'ils feraient autrement (15 à 18% pour les autres tailles).

	Pas de salarié	1 ou 2 salariés	3 à 5 salariés	Plus de 5 salariés	Ensemble
Je referais la même chose	70	70	73	55	72
Je le ferais autrement	18	12	15	40	17
Je ne le ferais pas	9	14	10	5	11

La hiérarchie des axes de développement diffère selon les tailles d'entreprise : pour les plus de 3 salariés, il faut se doter des moyens de développement (local, personnel) tout en veillant au développement du chiffre d'affaires (développer la clientèle, diversifier l'activité, résister à la concurrence), alors que les moins de 3 salariés sont avant tout en recherche d'une clientèle plus nombreuse et de revenus meilleurs.

	Ensemble	Pas de salarié	1 ou 2 salariés	3 à 5 salariés	Plus de 5 salariés
Trouver un local	9	12	4	5	25
Développer la clientèle	33	35	35	28	16
Diversifier l'activité	10	9	11	12	12
Trouver du personnel	6	2	4	18	10
Résister à l'installation de concurrents	2	0	1	4	9
Augmenter mes revenus	14	15	19	6	9
Trouver des financements	4	3	5	4	7
Moderniser et améliorer l'équipement	8	9	8	10	6

En matière d'accompagnement de leur projet, L'entourage familial est habituellement le principal recours (40%) après le dirigeant lui-même (29% et 44% pour ceux sans salarié) ; les fournisseurs et les réseaux de marque sont peu sollicités contrairement à d'autres secteurs de l'artisanat comme l'artisanat de production, les coiffeurs ou les métiers de bouche.

Les entreprises aux tailles les plus importantes sollicitent moins l'entourage familial et davantage la Chambre des Métiers, mais de façon modeste. Citons les appuis les plus habituels selon la tranche de taille des entreprises :

	Plus de 5 salariés	3 à 5 salariés	1 à 2 salariés	Pas de salarié	Ensemble
L'entourage familial	33	48	53	44	40
L'ancien patron ou le cédant	10	13	11	2	6
Des collègues	10	11	13	15	6
La chambre de Métiers	24	13	8	11	6
Le comptable	2	7	6	10	4

Il est aidé par le conjoint : ce dernier travaille dans l'entreprise (24% en moyenne), et ce d'autant que l'entreprise est importante en taille (37% dans les entreprises de plus de 5 salariés, 33% dans les 3 à 5 salariés, puis 29% pour les 1 à 2 salariés et 13% pour celle sans salarié).

Le premier contact avec le réseau consulaire est le stage préalable à l'installation ; les 2/3 y ont participé ; parmi ces derniers, les 2/3 sont satisfaits de ce stage ; pour l'autre tiers ayant participé, le contenu est inadapté. **Les plus de 5 salariés ayant suivi ces stages sont habituellement insatisfaits (70%)**

	Plus de 5 salariés	3 à 5 salariés	1 à 2 salariés	Pas de salarié	Ensemble
Ont été exempté	51	36	34	25	32
satisfait	14	43	43	52	46
Insatisfait	34	19	23	21	22

18% sont syndiqués 3 ans après la création/reprise ; ils sont 36% lorsqu'ils ont 5 salariés et plus, 23% à 27% avec 1 à 5 salariés, et 7% quand ils n'ont pas de salarié.

Ce sont par ailleurs **les reprises** aux tailles les plus conséquentes qui ont le mieux conservé la clientèle antérieure (82% pour les plus de 5 salariés, 80% pour les 3 à 5 salariés, 72% pour les 1 à 2 salariés et 66% pour les sans salarié) et celles qui ont le plus effectué de diagnostic :

Taille de l'entreprise reprise	Pas de salarié	1 ou 2 salariés	3 à 5 salariés	Plus de 5 salariés
Réalisation d'un diagnostic technique	46	53	62	87
Réalisation d'un diagnostic financier	52	63	71	90

L'entreprise créée ou reprise

Le choix de la forme sociétaire est toujours largement majoritaire quelque soit le montant d'investissement, l'activité (sauf la réparation de motocycles avec 37% en entreprise individuelle) et la taille ; noter que les plus de 5 salariés ont toutes crée ou reprise en société :

	Pas de salarié	1 ou 2 salariés	3 à 5 salariés	Plus de 5 salariés
Entreprise individuelle	42	17	5	0
EURL	16	24	25	10
SARL	30	56	68	79
Autre type de société	12	2	2	11

81% des reprises sont employeurs lors de la reprise, 34% ayant au moins 3 salariés, contre respectivement 46% et 17% en création

Taille de l'entreprise	Pas de salarié	1 ou 2 salariés	3 à 5 salariés	Plus de 5 salariés
Reprise	19	47	27	7
créée	54	29	15	2

Le coût moyen de l'installation (création/reprise) varie selon la taille de l'entreprise : de 16 et 44K€ quand l'entreprise n'a pas de salarié, à 95K€ avec 1 ou 2 salariés, et une brusque accélération au-delà de 3 salariés (259K€ pour 3 à 5 salariés et 303K€ pour plus de 5 salariés).

Le profil du dirigeant : Le niveau d'études change si l'on observe la taille de l'entreprise : majoritaire en CAP/BEP pour les plus petites tailles, l'enseignement supérieur devient majoritaire pour les plus de 5 salariés :

Niveau d'étude	CAP/BEP	BM, BP, Bac techno	Bac +2	Au-delà
Pas de salarié	57	17	6	1
1 à 2 salariés	47	25	5	5
3 à 5 salariés	31	14	20	13
Plus de 5 salariés	17	23	14	34

20% ont déjà une expérience de direction d'entreprise (notamment pour les repreneurs, voire des multi-entrepreneurs-entre 8 et 14% des immatriculations selon le secteur d'activité) ; c'est bien plus le cas pour les entreprises d'au moins 3 salariés (23% pour celles de 3 à 5 salariés et 19% pour les plus de 5 salariés, contre 7% pour les 1 à 2 salariés et 4% pour les sans salarié)

51% des entreprises pratiquant l'e-commerce ont vu leur chiffre d'affaires augmenter (dont 14% une hausse supérieure à 25%) Baromètre PriceMinister, La Poste, Opinion Way 2éme vague : échantillon de 1 005 entreprises, représentatif des entreprises de moins de 50 salariés en commerce et industrie de biens de consommation, selon la méthode des quotas ; interrogées par téléphone sur système Cati entre le 9 et 25 mai.
69% des entreprises interrogées vendent en boutique (dont 8% en grandes surfaces), 27% disposent d'une équipe commerciale hors point de vente, 23% vendent par correspondance ou sur catalogue, 15% sont des grossistes/centrales d'achat et 21% via d'autres canaux.

35% sont présentes sur internet : 27% disposent d'un site web sans y faire de vente (site vitrine), 9% d'un site web marchand propre à l'entreprise (notamment sur des réseaux sociaux, sur des

comparateurs de prix), 7% se positionnent sur « une place de marché » e-commerce ouverte à tous. 40% ont crée leur site web depuis 2008 (24% des sites marchands et 16% des sites vitrine).
35% ont crée leur site avec l'appui d'une SSII ou d'une web agency, 29% via un indépendant/une connaissance/un proche et 32% par eux-mêmes ou leur équipe interne. Le cout moyen pour créer le site est estimé à 1 750€ HT et le fonctionnement annuel à 959€ HT.

51% des entreprises équipées de site marchand, ont augmenté leur chiffre d'affaires et 57% leurs ventes à l'export depuis la création du site :

	Hausse du CA		Hausse du CA export	
	Au moins 25%	Moins de 25%	Au moins 25%	Moins de 25%
% de hausse	14	37	31	26

Les avantages d'un site : Les dirigeants interrogés estiment qu'il modernise l'image de l'entreprise (79% dont tout à fait d'accord 22%), permet de proposer de nouveaux produits (75% dont 19), de toucher de nouveaux clients (74% dont 19), de vendre à l'international (73% dont 23), 51% (dont 10%) de fidéliser la clientèle. Pour 53% (dont 8% tout à fait d'accord) le site est rentable.
D'autres avantages sont souvent mis en avant, prenant aussi en compte cette fois le dirigeant comme consommateur, tels la commande possible 24h/24h (41% tout à fait d'accord), la comparaison des prix et le fait de faire jouer la concurrence (30%), une offre plus étendue (23%), de meilleurs prix (19%), une livraison plus rapide (18%).

Les freins (pour l'ensemble des répondants): sont mis en avant le cout (76% dont 28% très important), Les compétences en interne requises (67% dont 17), une gestion complexe des retours clients, du SAV (67% dont 16), la complexité de la solution informatique (65% dont 13), la complexité de la gestion des commandes et de l'expédition (63% dont 15), la complexité de la gestion des stocks (62% dont 14), le difficulté d'être visible sur internet (60% dont 15).
16% des entreprises non présentes sur internet envisagent de créer un site (mais seulement 5% tout à fait d'accord) ; 77% estiment en effet qu'un site web n'est pas utile à leur activité.

A la question « il est **indispensable d'avoir un site web** pour un commerce.. », sont tout à fait d'accord **parmi les entreprises présentes sur le net, 35% de ceux qui ont un site vitrine et 28% de celles qui ont un site marchand,** un score plutôt modeste **:**

Indispensable d'avoir	Un site vitrine		Un site marchand	
	Entreprise disposant	Entreprise ne disposant pas	Entreprise disposant	Entreprise ne disposant pas
Tout à fait d'accord	35	10	28	8
Plutôt d'accord	10	39	50	36

Par ailleurs, **20% des entreprises ayant un site marchand ont l'intention de recruter pour leurs ventes sur internet**.

Les secteurs d'activité

Les activités et les emplois de la croissance verte : 953 000 salariés Commissariat au développement durable N°43 « activités, emplois et métiers liés à la croissance verte »

Ce sont 952 300 emplois en équivalent temps plein, dont 424 000 en éco-activités et un chiffre d'affaires de 142 Md €; 54% sont le fait de services, 32% des travaux publics/construction et 14% de l'industrie ; ils se répartissent de la façon suivante :

	Eco-activités			Activités périphériques			
Type d'activité	Protection de l'evt	Gestion des ressources naturelles	R&D, ingénierie	Transports	Gestion espaces verts	Production, distribution eau	Autres
Nbre d'emplois	256 100	112 500	55 700	121 000	49 400	31 600	326 000

En 2007, les « professions vertes » ont fait l'objet d'une analyse des profils de ceux qui l'exerçaient. Par profession ou métier vert les auteurs entendent « un métier dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement ». 132 000 emplois étaient recensés :

	Ingénieurs et cadres		Agent de maitrise, techniciens			Ouvriers qualifiés		Conducteurs de véhicules	Ouvrier non qualifiés
	Eau, énergie	Evt	Eau, énergie, chauffge	Evt et pollution	Garde forestiers espaces naturels	Eau, gaz, énergie, chauffage	Traitement déchets	déchets	Traitement déchets et assainissement
emplois	12 000	8 000	39 000	10 000	4 000	10 000	5 000	13 000	31 000

88% sont des hommes (53% pour l'ensemble des salariés en France) ; 52% sont cadres, techniciens, agents de maitrise, plus souvent que dans l'ensemble des salariés (44%) et **45% ouvriers** (25% pour les autres salariés), plus souvent non qualifiés ; rarement on y est employé (3% contre 31%). On y trouve davantage de personnes ayant au plus le CEP (21% contre 16) et moins de diplômés de l'enseignement supérieur (25% contre 32). Enfin le travail à temps partiel y es t rare (6% contre 18).

Un article des Echos du 28 juin « emplois verts : l'impossible calcul » confirme la difficulté, apparue dans cette analyse, de cerner réellement les emplois verts, notamment ceux dits « périphériques » ou « emplois verdissants ».

Etat des lieux des taxis en Ile-de-France **Les Echos du 25 mai**

En 2008, le gouvernement avait proposé un plan visant à déréglementer le secteur, à supprimer le numerus clausus dans l'octroi des licences à Paris et à augmenter le nombre de taxi (de 16 000 en 2008 à 20000 en 2012) ; ils sont aujourd'hui 16 823. Le nombre d'autorisation d'exploiter « en doublage » (deux conducteurs pour un même véhicule) est toutefois passé de 688 à 1 200, de même que l'amplitude horaire des conducteurs, conduisant à une offre équivalente à 19 300 taxis en 2011. Ajoutons à cela la loi du 2 juillet 2009 sur la libéralisation de voiture de tourisme avec chauffeur sur réservation (531 exploitants en Ile-de-France); le low cost s'installe ainsi avec des forfaits course.

Le nombre de chauffeurs de taxi pour 1 000 habitants varie beaucoup selon les 8 villes citées par la source « service de transport low cost, easy take » :

	Dublin	Stockholm	New-York	Londres	Berlin	Amsterdam	Lisbonne	Paris
Nbre de chauffeurs de taxi	17,28	16,99	11,12	8,60	4,67	3,31	3,22	2,76

« Problématique du taxi » selon Richard Darbéra CNRS, Latts contribution au colloque international « le taxi, solution pour les mobilités urbaines » Lisbonne septembre 2007

Selon l'OCDE, le besoin en transport à la demande ne peut que s'accroitre sous l'effet combiné du vieillissement de la population, l'éclatement de la cellule familiale, et de l'étalement urbain ; pourtant le taxi ne joue qu'un rôle très modeste dans les déplacements urbains (0,5 à 2% des déplacements motorisés dans les grandes métropoles des pays riches), devenant toutefois prépondérant dans certains modes de déplacement comme par exemple l'accès aux aéroports. Deux

freins majeurs pour le développement des taxis : le coût et la disponibilité, avec de grandes différences tenant aux réglementations en place.

	Lisbonne	Amsterdam	Londres	New-York	Paris
Transports à la demande dans la rue	3 500 taxis	3 000 déregulated taxis	25 000	15 000	15 000 et 70 remises
Réservation du transport par téléphone			45 000 minicabs	40 000 liveries	

Les coûts : les parcours à vide représentent en moyenne 30% du kilométrage parcouru et 60% du temps de travail. Une optimisation est possible du fait des technologies : téléphonie mobile, localisation par satellite et modèles informatiques de calcul d'itinéraires en temps réel dont les coûts d'accès ont beaucoup baissé ; des logiciels sont en cours de développement pour permettre de transformer une course individuelle en course partagée avec d'autres utilisateurs. L'expérience des chauffeurs est toutefois essentielle dans les centres villes notamment, se révélant plus productive que les technologies qui servent de compléments.

En 2010, la consommation des ménages a progressé plus vite (+1,3% en volume) que leur pouvoir d'achat (+0,8%) Insee Première N° 1 354 « la consommation des ménages soutient la reprise »

La consommation des ménages en volume a progressé en volume au regard de 2009 (+1,3% contre +0,1%), contribuant pour un point à la progression du PIB (+1,5%) ; le revenu disponible brut des ménages s'est accru de 2% (+0,6% en 2009), malgré un pouvoir d'achat ralenti (+ 0,8%) ; le taux d'épargne des ménages a baissé de 0,5 point (16% en 2010).

Cinq domaines plus marquants : La chute des achats de véhicule neuf (-4,6% après la hausse de 18% en 2009 due à la prime à la casse), la hausse des dépenses de chauffage et de logement, la consommation accrue dans l'économie de l'information, la reprise des dépenses dans les hôtels, cafés et restaurants, une baisse dans les produits d'assurance-vie, une progression de dépenses de santé. L'évolution des principales dépenses des ménages entre 200 et 2010 :

Grand secteur de dépense	% des dépenses 2010	Dont sous-secteur	2000	2010	Ecart en %
Logement	24,7	Location, chauffage, éclairage…	18,1	19,3	+7
		Equipement en meuble, appareil ménager	4,7	4,4	-6
		Aide publique aux ménages	0,9	1	+11
Santé, bien être	18,8	Santé : médicaments, médecine non hospitalière	2,6	2,9	+11
		Santé : aide publique aux ménages	8,8	9,6	+9
		Soins personnels	1,7	1,6	-6
		Action sociale	1,4	1,4	0
		Action sociale : aide publique aux ménages	2,8	3,3	+18
Alimentation, habillement	15,9	Alimentation et alcool/tabac	13,7	12,6	-8
		Habillement/chaussures	4,2	3,3	-21
Loisirs, culture, communications	15,7	Informatique, services culturels et récréatifs, presse, livres…	6,9	6,5	-6
		Communications dont télécom	1,8	2,1	+17
		Education	0,5	0,6	+20
		Education : aide publique aux ménages	6,8	6,5	-4
Transports	11,5	Achat de véhicule, carburants	6,5	5,4	-17
		Services de transports	1,5	1,7	+13
Hôtel, café, restaurant	5,3		5,6	5,3	-5
Finances (assurances, intermédiation financière)	3,4		3,5	3,4	-3
Apports aux ménages d'organismes sans but lucratif	2,7		2,6	2,7	+4

Mais dans le même temps selon Eurostat, notre niveau de vie en France (PIB) est le plus faible des pays du nord (indice 100 pour l'ensemble des pays de l'UE et 108 pour ceux de la zone euro):

Pays	Pays-Bas	Danemark	Irlande	Autriche	Suède	Allemagne	Belgique	Finlande	GB	France	Espagne	Italie
Indice	134	125	125	125	123	119	118	116	113	107	101	100

Les ressources humaines

Les ruptures conventionnelles, davantage utilisées dans les petits établissements, ont représenté en 2010 15% des fins de contrat de travail

Dares Analyses N° 46 « les ruptures conventionnelles de la mi-2008 à la fin 2010»

Dans les petits établissements, les fins de contrat sont plus souvent des démissions, des ruptures conventionnelles ou des licenciements économiques :

Taille des établissements	Moins de 10 sal	De 10 à 49 sal	De 50 à 99 sal	De 100 à 249 sal	250 sal et plus
Démission	60,8	61,3	57,3	54,8	54,4
Licenciement autre qu'économique	14,7	20,1	25,6	28,9	30,2
Rupture conventionnelle	13,3	9,8	7,8	7,2	5,5
Licenciement économique	11,1	8,9	9,3	9,1	10,0
Total	100	100	100	100	100

93% des ruptures conventionnelles sont acceptées depuis mai 2010 ; les refus tiennent à une indemnité de rupture inférieure à l'indemnité minimum et au non délais de rétraction de 15 jours.

Peu de salarié et d'employeur se font assister à l'occasion de l'entretien ou des entretiens préalables :

Taille de l'établissement	Moins de 10 salariés	De 10 à 49	De 50 à 249	250 et plus	Total
Salarié	6	10	14	17	9,4
Employeur	2	4	5	5	3,4

L'indemnité de rupture a représenté en moyenne 0,54 mois par année d'ancienneté ; pour la moitié des salariés, elle n'a pas dépassé 0,23 mois. Cette indemnité est en moyenne supérieure à l'indemnité de licenciement de 0,4 mois de salaire par année d'ancienneté, ne dépassant pas 0,22 mois dans le ¾ des cas.
L'ancienneté des salariés en départ est la suivante :

Taille de l'établissement	Moins de 10 salariés	De 10 à 49	De 50 à 249	250 et plus
Moins de 2 ans d'ancienneté	45	35	25	15
De 2 à 5 ans	34	34	30	22
5 ans et plus	21	31	45	63
Total	100	100	100	100
% des salariés de 58 ans et plus depuis 2009	Entre 4,3 et 3,1	Entre 3,2 et 4	Entre 4,1 et 5,8	Entre 5,6 et 8,4

Pour 48% des salariés, la mondialisation est une bonne chose ; à l'inverse seul 25% craint une perte d'emploi

Enquête en ligne TNS SOFRES pour le Conseil d'orientation pour l'emploi, pour un colloque du 21 juin, auprès de 1 200 salariés du secteur privé selon la méthode des quotas, conduite fin avril/début mai ; pour 38% leur entreprise exporte, pour 35% les produits de leur entreprise sont directement concurrencés et pour 27% elle sous-traite sa production à l'étranger, majoritairement vers l'Europe ; 18% travaillent dans une filiale française d'une entreprise étrangère.

63% des cadres et 60% des moins de 30 ans disent que c'est une bonne chose ; mais seulement 35% des plus de 50 ans et 39% des ouvriers.
Pour les 2/3 des salariés, c'est une menace pour l'emploi, mais **c'est un bonne chose pour la croissance des pays en développement (70%), pour les entreprises (60%),** pour la place et la croissance de l'Europe (55 et 57%), **moins pour la croissance économique de la France (43%), les conditions de travail de salariés (29%) et les emplois en France (26%).**
51% (22% tout à fait), dont 76% des salariés des grandes entreprises, disent que leur entreprise est concernée par la mondialisation, 31% pas vraiment et 18% pas du tout (dont 83% des salariés des entreprises de moins de 10 salariés).

45% de ceux qui disent que leur entreprise est concernée par la mondialisation affirment que c'est une bonne chose pour leur entreprise et 25% ni positif, ni négatif.
Pour ceux qui sont concernés, leur entreprise a conquis de nouveaux marchés (64%), a mis en œuvre de nouveaux produits (59%), a réduit ses coûts de production (55%), mais a aussi délocalisé une partie de sa production à l'étranger (50%), et abandonné certaines productions (49%).

Pour 35% de l'ensemble des salariés interrogés, la mondialisation a été défavorable pour leur emploi (notamment les ouvriers, les salariés de très grande entreprise et les secteurs du BTP et de l'industrie) ; cela s'est traduit par le ralentissement de la croissance de leur salaire (78%), un accroissement de leur productivité (71%), l'adaptation de nouveaux process (68%), la perte d'heures supplémentaires (50%).
Ceci étant seuls 25% de l'ensemble des répondants craignent une perte d'emploi du fait de la mondialisation (dont 8% tout à fait).
Pour lutter contre les effets négatifs, 8% jugent efficace de développer de nouvelles productions moins concurrencées, 75% d'améliorer la qualification des salariés, 74% de mettre en place un socle universel de protection sociale, 73% de réaliser des investissements pour réduire les coûts de production, 71% de réduire les charges sociales et 61% de prendre des mesures protectionnistes (71% pour les niveaux inférieurs au bac).

10 ans après leur sortie des études, 90% des jeunes ont un emploi stable (essentiellement en CDI) ; pendant ces 10 ans, ils ont travaillé 8 années en continu (en moyenne) et 8,5 années en temps de travail effectif

Enquête CEREQ 1998-2008 auprès de 11 000 jeunes interrogés 3 ans après la fin de leur formation initiale, puis 5, 7 et 10 ans.
La répartition de l'ensemble de la population concernée est la suivante :

En 1998 à la sortie du système éducatif	3éme cycle et grandes écoles	Second cycle du supérieur	Bac +2	Bac prof et techn	Bac général	CAP/BEP	Non diplômés	Ensemble
Effectifs	64 399	82 500	142 700	136 300	44 400	157 800	113 200	741 200
En %	9	11	19	18	6	21	15	100
Part des femmes	44	62	55	50	57	43	39	49

Dés la 3éme année après la sortie de leurs études, les diplômés de l'enseignement supérieur sont 91% à avoir un emploi, 80% pour ceux issus ceux du secondaire et 65% pour les non diplômés. Cet emploi est en CDI pour 76% des diplômés du supérieur, 61% pour le secondaire et 53% pour les non diplômés ; en 10éme année, pour ceux en emploi, ils sont respectivement de 95, 88 et 79% en CDI.
Entre la 3 et la 10éme année, la progression de présence sur le marché du travail a davantage été favorable pour les jeunes non diplômés (+8,2 points), et pour ceux diplômés du secondaire (+8),

mais cette progression est relativement faible ; par contre la progression au sein du statut de CDI est plus importante (+26 points pour les non diplômés, +27 pour le secondaire et +19 pour le supérieur)

	Diplômés du supérieur				Diplômés du secondaire				Non diplômés*			
Année d'interrogation	2001	2003	2005	2008	2001	2003	2005	2008	2001	2003	2005	2008
N éme année après la sortie des études	3éme	5éme	7éme	10éme	3éme	5éme	7éme	10éme	3éme	5éme	7éme	10éme
En emploi	91	91,7	92,9	94,8	80,3	82,2	86,8	88,3	64,7	62,6	69,2	72,9
Dont en CDI	75,9	86,3	92,3	94,9	61,2	74	83	87,8	52,7	62,8	71,6	78,7
en CDD/intérim	17,1	9,6	6,9	4,8	27,6	18,2	14,4	11,2	30,8	22,2	14,4	8,7
En contrats aidés	7	4,1	0,8	0,3	11,2	7,8	2,6	1	13,5	12,7	14,7	15,1

*Par non diplômé, il faut entendre le jeune qui n'a pas obtenu au moins un diplôme de niveau IV ou V, et non ceux ayant échoué à un diplôme de niveau supérieur, et qui sera ici reclassé dans le diplôme inférieur obtenu.

Le chômage est de fait beaucoup plus fréquent chez les non diplômés (entre 19 et 27% selon les 4 périodes observées), que chez les diplômés du secondaire (6 à 10%) et encore moins pour ceux du supérieur (entre 2,8 et 5,7%) ; il en sera de même de l'inactivité :

	Diplômés du supérieur				Diplômés du secondaire				Non diplômés*			
Année d'interrogation	2001	2003	2005	2008	2001	2003	2005	2008	2001	2003	2005	2008
N éme année après la sortie des études	3éme	5éme	7éme	10éme	3éme	5éme	7éme	10éme	3éme	5éme	7éme	10éme
% au chômage	4,8	5,7	4,8	2,8	9,2	10	8,4	6,2	20,8	26,7	23,4	18,9
% en formation	2,1	1,1	0,8	2,1	6,5	4,4	1,7	1	6,6	4,8	2,6	0,6
% d'inactif	2	1,5	1,5	0,3	3,7	3,4	3,1	4,5	7,3	6	4,9	7,6

Selon le type de diplôme, le nombre de période de chômage diffère (classement du plus petit nombre de période de chômage au plus grand nombre) ; le supérieur et l'enseignement technique secondaire sont les moins favorables au chômage répétitif :

	Second cycle du supérieur	3éme cycle et grdes écoles	Bac+2	Bac prof et techn	CAP/BEP	Bac général	Non diplômés	Ensemble
Nombre de périodes de chômage								
O période	53,3	49,6	47,6	42,8	40	34,8	23,8	41,5
1 période	24,2	29,5	28,2	26	26	25,6	23	26,1
2 périodes	12,7	13,7	12,3	13,9	14,6	14,4	18,4	14,3
3 périodes et plus	9,9	7,3	11,9	17,3	19,4	25,2	34,8	18,1
Durée du chômage (en% par tranche)								
Moins de 6 mois	32	45	45	34	30	26	14	31
6-12 mois	24	26	22	22	17	24	12	20
12-24 mois	22	16	17	20	22	21	21	20
Au-delà	21	13	16	24	32	29	53	29

Le secteur public embauche davantage les diplômés de l'enseignement supérieur (1/3), que ceux du secondaire (24%) ou encore des non diplômés (15%).

Les temps partiels concernent moins les diplômés du supérieur, du moins la 3éme année, mais leur progression vers la 10éme année rejoint les deux autres groupes ; une des explications réside dans le décalage entre temps partiel choisi et temps partiel contraint : diplômés du supérieur (de 8 à 15% entre la 3éme et la 10éme année, notamment les femmes, 11 à 26%), diplômés du secondaire (de 15 à 14%, dont 26 à 27 pour les femmes), et non diplômés (de 16 à 14 et 34 et 34% pour les femmes).

Les salaires médian différent au regard du niveau de diplôme : si nous prenons pour indice 100, le salaire médian de l'ensemble des jeunes concernés en 3éme année, il est de 124 pour les diplômés du supérieur en 3éme année et de 169 en 10éme année, contre 90 et 128 pour les diplômés du

secondaire et 87 et 119 pour les non diplômés (faible différence entre ces deux derniers groupes) ; les salaires médian sont au fil du temps les suivants :

	Diplômés du supérieur				Diplômés du secondaire				Non diplômés*			
Année d'interrogation	2001	2003	2005	2008	2001	2003	2005	2008	2001	2003	2005	2008
N éme année après la sortie des études	3éme	5éme	7éme	10éme	3éme	5éme	7éme	10éme	3éme	5éme	7éme	10éme
Salaire médian (€ courants)	1 357	1 500	1 625	1 842	976	1 100	1 233	1 398	945	1 046	1 192	1 300

Majoritairement les jeunes sont satisfaits de leur situation, davantage au fil du temps (en moyenne 68% en 2001 et 78 en 2008), et davantage pour les niveaux de diplôme les plus élevés (les moins satisfaits, les non diplômés, ont peu progressé entre 2001 et 2008).
73% (3éme année) à 83% (10éme année) des jeunes en emploi, quelque soit le niveau de diplôme, sont satisfaits de leur situation actuelle contre 43 à 28% pour ceux qui n'ont pas d'emploi. Par ailleurs peu ayant un emploi, recherchent un autre emploi (entre 14 et 19% en 2008).

	Diplômés du supérieur				Diplômés du secondaire				Non diplômés*			
Année d'interrogation	2001	2003	2005	2008	2001	2003	2005	2008	2001	2003	2005	2008
N éme année après la sortie des études	3éme	5éme	7éme	10éme	3éme	5éme	7éme	10éme	3éme	5éme	7éme	10éme
En emploi, mais en recherche d'un autre emploi	24	18	16	14	26	18	16,5	15	26	22,5	23	19
Satisfaits de leur situation actuelle	70,5	76	77	83	68	74	75	78,5	62,5	58	63	67

Malgré ces taux de satisfaction élevés, les jeunes ayant un emploi sont moins optimistes sur leur avenir en 2008 (73%) qu'en 1998 (83%), plus bien sûr que ceux sans emploi (respectivement 51 et 66%).

Le Changement d'employeur a été assez fréquent (notamment au cours des 3 premières années, entre 49 et 73%) ; il a été le suivant par niveau de diplôme plus fin :

	Second cycle	3éme cycle et grdes écoles	Bac prof et techn	CAP/BEP	Bac général	Non diplômés	Ensemble
Entre 1998 et 2001	52,3	48,7	61,5	65,1	72,7	63,1	60,9
Entre 2005 et 2008	23	27,6	27,9	32,7	35,1	42,9	30

Les promotions, voir les déclassements ont été plus nombreux dans les 3 premières années, et de plus en plus modestes au fil du temps :

	Premier emploi	2001	2003	2005	2008
Cadres	12	16	17	18	19
Professions intermédiaires	27	31	32	33	32
Employés-ouvriers qualifiés	30	32	32	31	32
Employés-ouvriers non qualifiés	31	21	19	18	17
Promotion entre 2 périodes	22	11	11	5	
Déclassement entre 2 périodes	18	7	5	3	

Quelles différences enfin entre les hommes et les femmes :
Moins de femmes ayant en emploi (de façon permanente), moins de CDI (mais un vrai rattrapage au fil du temps) et plus de temps partiel (en hausse au fil du temps) et plus de femmes en formation ou « inactives »:

	Hommes				Femmes				Ecarts
Année d'interrogation	2001	2003	2005	2008	2001	2003	2005	2008	
N éme année après la sortie des études	3éme	5éme	7éme	10éme	3éme	5éme	7éme	10éme	
En emploi	86,5	86,5	90,5	92,9	77,5	79,1	82,3	83,9	Entre 7,4 et 9
Dont en CDI	69,1	80,2	87,1	90,8	61,8	74,5	82,9	87,6	Entre 7,3 et 3,2
Dont en temps partiel	5,8	3,7	3,6	2,9	19,8	17,3	22,4	27,3	Entre 13,6 et 24,4
En Formation ou inactivité	6,1	3,7	1,9	1,6	11,4	8,9	6,7	8	Entre 4,8 et 6,4

Un chômage plus fréquent, notamment pour les plus bas niveaux de formation :

	Hommes				Femmes				Ecarts
Année d'interrogation	2001	2003	2005	2008	2001	2003	2005	2008	
N éme année après la sortie des études	3éme	5éme	7éme	10éme	3éme	5éme	7éme	10éme	
3éme cycle et grandes écoles	4,9	5,5	2,8	2,6	4,5	7	5,9	1,9	Entre 0,4 et 2,8 points
Second cycle	4,7	5,4	4,5	1,7	7,2	7,4	6,7	3,8	Entre 1,5 et 2,2
Bac+2	3 ,7	5,8	3,9	1,8	5,1	4,7	5,6	4,2	Entre -1,1 et 2,4
Bac prof et techno	4,9	5,5	5,5	3,3	9,8	10	9,6	6,8	Entre 3,5 et 4,9
Bac général	11,4	14	6,6	8,3	16,2	18,4	13,1	10,5	Entre 2,2 et 6,5
CAP/BEP	7,7	9,4	6,7	4,1	17,9	15,8	13,5	11,4	Entre 6,4 et 10,2
Non diplômé	17,9	24,1	19,5	16,5	36,3	40,2	35,3	28,1	Entre 11,6 et 18,4

Une promotion moins manifeste :

Entre le 1er emploi et l'emploi occupé à 10 ans	Taux de promotion		Taux de déclassement	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cadres			9,4	14,8
Professions intermédiaires	25,9	12,2	12,9	14,9
Employés et ouvriers qualifiés	24,5	31	13,9	8,1
Employés et ouvriers non qualifiés	64,9	54,3		
Total	39,8	31,9	12,7	12,5

Le fait d'avoir des enfants conduit à privilégier la vie hors travail pour les femmes :

Perspectives	Hommes		Femmes	
	A au moins un enfant	N'a pas d'enfant	A au moins un enfant	N'a pas d'enfant
Trouver ou conserver un emploi stable	34	39	38	45
Améliorer sa situation professionnelle	36	35	20	28
Ménager sa vie hors travail	30	26	42	27
Ensemble	100	100	100	100

En complément de cette approche : ce que priorisent les jeunes et les autres classes d'âge (selon le cabinet Towers Watson publié dans les Echos du 7 juin 2011) - *j'ai cherché sur leur site l'étude spécifique, sans la trouver ainsi que la base de l'échantillon ; ceci étant, les résultats en sont tout à fait opérationnels.*
Les dix premiers critères d'attractivité selon trois tranches d'âge sont :

	Moins de 30 ans	De 30 à 46 ans	De 47 à 64 ans
Le salaire	1	1	1
L'avancement professionnel	2	4	10
Des défis à relever	3	2	3
L'apprentissage	4	8	
Le lieu de travail	5	3	2
Les congés payés et loisirs	6	5	4
Un emploi du temps flexible	7	6	8
La réputation de l'entreprise	8	7	5
Les avantages annexes	9	9	
La charge de travail	10		9
La couverture santé		10	7
Les conditions de la retraite			6

8 régions connaissent une aggravation des taux de chômage et de jeunes très éloignés de **l'emploi ; ce sont des régions du nord, de l'est et de l'Ile-de-France (CEREQ, « l'évolution de l'insertion professionnelle des jeunes » dans « géographie de l'école 2011 »)**

La situation des jeunes s'est beaucoup détériorée pour les générations 1998 et 2004 observées 3 ans après ; cette détérioration est beaucoup plus le fait des jeunes issus de l'enseignement secondaire (taux moyen de chômage de 13 à 20% contre de 5 à 7% pour ceux issus de l'enseignement supérieur). Face au chômage des jeunes, de leur positionnement en CDI, les régions se divisent en 4 groupes :

Groupes de région	Régions	Taux de chômage		% très éloignés de l'emploi*		Modalités de travail génération 2004 en 2007	
		Génération 2004 en 2007	Evol 2001-2007 **	Génération 2004	Evol 1998-2004**	CDI, fonctionnaires	Temps partiel
Aggravation du taux chômage et des très éloignés de l'emploi	Nord-Pas-de-Calais	31,3	10,5	24,5	4,2	50,2	16,2
	Picardie	24,0	6,3	18,3	2,6	53,2	17,5
	Lorraine	22,1	10,1	17,7	8,5	59,3	14,9
	Ile-de-France	21,8	7,9	16,8	5,5	62,0	17,6
	Haute-Ndie	21,8	4,5	19,1	6,1	55,6	19,1
	Centre	20,2	7,5	11,0	2,4	60,4	14,7
	Alsace	17,6	8,3	12,4	4,7	60,2	18,7
	Auvergne	16,2	3,0	14,5	2,6	57,4	17,5
Aggravation du taux chômage, mais pas des très éloignés de l'emploi	Bourgogne	17,7	7,0	12,4	1,6	58,4	18,2
	Limousin	17,4	5,5	11,1	0,6	59,3	14,3
	Basse-Ndie	16,7	5,1	13,3	2,2	54,2	14,0
	Aquitaine	16,5	7,8	12,1	1,2	59,1	13,2
	Pays-de-la-Loire	14,8	5,4	7,9	1,5	58,5	16,2
	Rhône-Alpes	14,7	3,8	9,1	0,4	59,0	16,1
	Bretagne	13,6	3,5	7,0	0	56,4	15,9
Hausse taux chômage mais baisse des très éloignés de l'emploi	Languedoc-Roussillon	24,5	3,1	16,4	-3,5	55,7	22,9
	Paca	22,4	2,5	15,1	-3,8	60,9	21,9
	Champ-Ard	19,9	4,5	14,9	-1,7	59,0	13,3
	Frche-Comté	19,1	8,5	12,5	-0,8	58,8	17,4
Stable	Midi-Pyren	15,3	0,9	11,6	-0,5	62,2	24,6
	Poitou-Charente	19,9	-0,7	13,2	-1,4	54,9	25,7

*Jeunes ayant travaillé moins de 6 mois au cours des 3 dernières années
**Evolution en points

40% des jeunes hommes de moins de 25 ans, nés de parents étrangers, sont sans emploi ; il en est de même pour 30% des femmes (contre 19 et 19,5% pour les français) Infos migrations N° 23 du ministère de l'intérieur

Le fait d'être âgé de 15 à 25 ans, sans diplôme, vivant dans une famille monoparentale, en ZUS, et qui plus est homme, conduit à cumuler tous les handicaps pour être au travail

	Origine des parents	Nés français		Nés à l'étranger*	
	Sexe	Homme	Femme	Homme	Femme
	Total	18,7	19,5	40,1	29,7
Niveau de diplôme	Sans diplôme	32,1	36,5	54,8	46,3
	Inférieur au bac	18,3	26,6	40,9	35,6

	Bac et plus	14,0	13,2	25,2	21,7
Origine sociale des parents	Cadre	18,0	14,7	28,4	24,2
	Employé	23,8	24,7	57,4	38,9
	Ouvrier	22,6	23,5	34,5	29,3
	Inactif	36,6	35,1	50,7	41,5
Zone de résidence	ZUS	36,4	29,6	48,9	43,1
	Hors ZUS	17,8	18,9	37,2	28,4
Nombre de parent au foyer	Un parent	31,9	29,2	54,1	37,8
	Deux parents	19,1	21,6	39,9	27,1

*au moins un des parents nés dans un pays tiers hors UE

- Les situations sont critiques tant pour les français que pour les jeunes dont les parents sont nés à l'étranger, pour les hommes comme pour les femmes quand ils sont sans diplôme, leurs parents étaient inactifs, ils résident en ZUS.

- **Le taux de chômage** des jeunes dont l'un au moins des parents est né à l'étranger est **au moins deux fois plus élevé que pour les français** de la même catégorie (sexe, niveau de diplôme ou origine des parents…) ; *ce sont les données en rouge*. Seuls **les hommes** dont les parents sont issus de pays tiers sont concernés (diplôme inférieur au bac, parent employé, habitant hors ZUS, ayant ses deux parents au foyer), **des situations qui sont beaucoup plus catastrophiques que pour les français**

- **Le taux de chômage** des jeunes dont l'un au moins des parents est né à l'étranger est **au moins une fois et demie plus élevé que pour les français** de la même catégorie (sexe, niveau de diplôme ou origine des parents…) ; *les chiffres sont en bleu.*

Les jeunes descendants d'immigrés marocains et algériens sont les plus touchés par le chômage.

Propos iconoclastes

Les diplômés d'université insuffisamment valorisés par les entreprises : point de vue de François Mazon, directeur de développement au sein d'une entreprise, diplômé de Centrale Paris et de Science Po, en cours de master 2 en université. Dans les Echos du 20 juin

Dans le modèle universitaire, l'étudiant doit démontrer ses compétences année après année, alors que l'étudiant de Grandes Ecoles n'a subi qu'une très rigoureuse sélection à l'entrée seulement, la plupart du temps ; « l'université forme des esprits plus critiques et moins formatés. » C'est qu'un des atouts de l'université est l'importance accordée à la recherche ; « elle oblige à questionner les idées reçues, à aller au-delà des faits et à penser en transversal ». C'est un atout pour l'entreprise, car « une trop forte consanguinité induit une forme de mimétisme dans la prise de décision qui risque de faire passer l'entreprise à coté d'opportunités de marché ou de ne pas voir les risques qui la menacent. »

« Une myriade de petites initiatives avec en commun une finalité sociale, résultat d'une formidable inventivité de la société civile » ; le problème, c'et celui de la gouvernance quand ces entreprises grandissent : Claude Alphandéry, président d'honneur de France Active dans les Echos du 20 juin

« La recherche de circuits courts à la consommation maitrisée, les entreprises d'insertion, les résidences intergénérationnelles, le commerce équitable, l'éco construction…Ces autres façons de produire, de consommer, ces autres formes de gouvernance sont des investissements dans l'avenir et non des coûts » ; mais ils ne sont pas perçus comme « une force de transformation » par les décideurs.

A propos du label d'entreprise sociale : « un référentiel de critères permettant d'évaluer la finalité sociale de l'entreprise en prenant en compte le type de gouvernance et la position par rapport au profit et à la lucrativité ».

L'économie sociale et solitaire, plus de 2 millions d'emploi, n'est pas toujours exemplaire « notamment au sein de grands groupes mutualistes »… « Il est clair que le principal problème pour les entreprises de ce secteur qui se développent, c'est celui d'éviter la dérive de la gouvernance… quand on est grand, il faut grandir en réseau… La tête de réseau a un rôle de dynamisation, de communication, de formation…Il faut constamment organiser des contre-pouvoirs. »

Gênerez la confiance et donnez du pouvoir et des moyens à vos salariés et laissez les prendre la responsabilité de leurs actes **Vineet Nayar,** PDG de la société indienne HCLT et auteur « les employés d'abord, les clients ensuite » Editions Diateino dans les Echos du 7 juin

« Renverser la pyramide des responsabilités et s'assurer que les équipes à la base s'approprient le changement pour privilégier l'innovation en permanence… d'autant que les jeunes ne s'identifient plus aux organisations classiques…. Si l'organisation n'évolue pas dans ce sens, le stress se propage et la productivité chute »
« Nos cols blancs évaluent leurs supérieurs. Leurs appréciations sont publiées sur le web en ce qui me concerne et quelque 6 000 de mes collègues … En outre un PDG doit rester accessible».
« Ne confondez pas argent et motivations ! Les collaborateurs recherchent l'épanouissement. Ils ont soif de respect, d'opportunités, de conquêtes…La meilleure forme de reconnaissance pour un salarié est d'être mis face à un défis que personne d'autre ne peut relever. »